



Doc. 13861
27 août 2015

Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme¹

Liste et curricula vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la République slovaque

Communication

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire

1. Conformément à l'article 22 de la Convention européenne des droits de l'homme.



Sommaire

Page

1. Liste et curricula vitae des candidats proposés par le Gouvernement de la République slovaque	3
Annexe 1 – Zuzana DLUGOŠOVÁ	5
Annexe 2 – Ladislav DUDITŠ	8
Annexe 3 – Alena POLÁČKOVÁ	11

1. Liste et curricula vitae des candidats proposés par le Gouvernement de la République slovaque

Lettre de M. Drahoslav Štefánek, Ambassadeur de la République slovaque auprès du Conseil de l'Europe, à M. Wojciech Sawicki, Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire, en date du 12 août 2015

[...]

Nous référant à votre lettre du 3 octobre 2014 concernant la liste des candidats au poste de juge de la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la République slovaque, nous vous soumettons par la présente les noms et curriculum vitae des trois candidats désignés par le gouvernement de la République slovaque pour exercer la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Les candidats au titre de la République slovaque sont les suivants :

- Mme Zuzana Dluhošová,
- M. Ladislav Dudíť,
- Mme Alena Poláčková.

Vous trouverez également ci-joint une note d'information sur la procédure de sélection de ces candidats.

[...]

Informations relatives à la procédure nationale de sélection pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme

En République slovaque, la procédure de sélection des candidats à la fonction de juge de la Cour européenne des droits de l'homme (ci-après « Cour européenne ») est régie en détail par la loi et satisfait aux normes internationales requises et en particulier aux critères consacrés à l'article 21 de la Convention européenne des droits de l'homme (ci-après « CEDH »).

En vertu de l'article 141a § 4 d de la Constitution slovaque, il appartient au Conseil de la magistrature de la République slovaque (ci-après « Conseil ») de soumettre au gouvernement slovaque des propositions de candidats pour les fonctions de juges qui interviennent au titre de la République slovaque au sein d'instances judiciaires internationales.

En ce qui concerne cette disposition de la Constitution, le gouvernement slovaque peut, quand il doit approuver la sélection de candidats, se prononcer uniquement sur la proposition soumise par le Conseil.

La Constitution habilite donc le Conseil à sélectionner les candidats précités. Organe suprême du système judiciaire, le Conseil est indépendant du pouvoir législatif et exécutif. Il comprend dix-huit membres, qui sont tous des juges en exercice.

Pour sélectionner dans le cas présent les candidats à la fonction de juge de la Cour européenne, le Conseil s'est acquitté de ses obligations conformément à la procédure nationale prévue à l'article 27g de la loi 185/2002 coll. sur le Conseil de la magistrature, telle que modifiée (ci-après « loi sur le Conseil de la magistrature »).

En vertu de l'article 27g § 1 de la loi, la désignation de candidats en vue de l'élection à la fonction de juge d'une instance internationale peut être proposée au Conseil par :

- a. un membre du Conseil ;
- b. le Ministre slovaque de la Justice ;
- c. une organisation professionnelle de juges ;
- d. d'autres organisations professionnelles de juristes.

Les critères que doit satisfaire tout candidat à la fonction de juge d'une instance internationale au titre de la République slovaque sont les suivants :

- a. avoir achevé une formation juridique sanctionnée par un master de la faculté de droit d'une université slovaque ou posséder un diplôme de droit obtenu après l'achèvement d'études de même niveau dans une université étrangère pour autant que le diplôme soit reconnu ou qu'il ait été validé en Slovaquie ;
- b. être une personnalité intègre aux compétences reconnues en droit et posséder des qualités morales qui garantissent qu'il exercera dûment son mandat ;

- c. avoir sa résidence permanente en République slovaque ;
- d. avoir la pleine capacité juridique et un état de santé lui permettant de s'acquitter de ses obligations judiciaires ;
- e. avoir réussi l'examen professionnel judiciaire, l'examen de procureur, l'examen du barreau ou l'examen de notaire et avoir une expérience juridique de cinq ans au moins.

La candidature à la fonction de juge d'une instance internationale est soumise au Conseil. Pour être approuvée, elle doit réunir la majorité des voix des membres du Conseil lors d'un vote à bulletins secrets.

À la suite de ce vote, le Conseil a adopté la résolution n° 459 du 13 avril 2015 approuvant les candidatures suivantes à la fonction de juge à la Cour européenne : Mme Zuzana Dluhošová, M. Ladislav Dudíť et Mme Alena Poláčeková.

Le Conseil a alors soumis la liste de candidats au gouvernement de la République slovaque, qui l'a approuvée (Résolution n° 266 du 22 avril 2015).

Annexe 1 – Zuzana DLUGOŠOVÁ

CURRICULUM VITAE²

I. Etat civil

Nom, prénom : Dluhošová Zuzana

Sexe : femme

Date et lieu de naissance : le 16 octobre 1975, Stará Ľubovňa

Nationalité : slovaque

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

- 1994 - 1999 – Faculté de droit de l'Université Comenius de Bratislava. Titre acquis : Maître en droit
- 02/1998 - 06/1998 – Leopold-Franzens-Universität, Innsbruck, Autriche. Stage d'études axé sur le droit européen et le droit international public
- 14/06/2006 - 25/06/2006 – Cours pratique sur le règlement des litiges internationaux dans le domaine des droits de l'homme avec l'accent sur la non-discrimination et les droits des minorités et sur la Convention européenne des droits de l'homme, Soesterberg/Pays Bas
- 15/09/2003 - 26/09/2003 – Université de Trento/Italie et Leopold Franzens Universität, Innsbruck. Ecole d'été sur l'intégration européenne et les nouvelles formes de gestion des affaires publiques
- 05/02/2001 - 10/02/2001 – Voyage d'études, Anti-discrimination dans la législation, Londres/Royaume Uni
- 10/06/2000 - 30/06/2000 – Stage d'études – La transparence dans le processus législatif, Washington D.C. et Lincoln/USA

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- 02/2009 - 01/2013 – Juriste à la Cour européenne des droits de l'homme. Traitement des requêtes adressées à la Cour européenne des droits de l'homme en provenance de la République slovaque, préparation des décisions et des analyses juridiques, participation aux réunions de la Cour et présentation des plaintes, supervision des stagiaires

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- 03/2003 - 01/2009 – Avocat. Contentieux en droit civil, droit du travail, droit administratif y compris l'aménagement du territoire et la procédure administrative, dans les cas choisis également en droit pénal, protection de l'intérêt général et des libertés et droits fondamentaux de l'homme, représentation dans les procédures devant les tribunaux généraux y compris les juridictions administratives, représentation dans les procédures devant la Cour constitutionnelle de la République slovaque et devant la Cour européenne des droits de l'homme, traitement des analyses juridiques dans les domaines suscités, services juridiques lors de l'élaboration et les amendements des règlements juridiques – loi sur l'accès à l'information, loi sur le défenseur public des droits, loi sur la procédure administrative, loi anti-discrimination.
- 05/2003 - 04/2008 – Expert en droit, membre de la Commission d'appel du ministre de l'Intérieur de la République slovaque. Traitement des dossiers administratifs dans la procédure d'appel où le ministre de l'Intérieur était compétent pour décider, présentation des recommandations au ministre de l'Intérieur

2. Les postes ou missions en gras sont ceux occupés à l'heure actuelle.

- 10/1999 - 02/2002 – Avocat-stagiaire. Préparation des dossiers juridiques, représentation devant les tribunaux, élaboration des analyses juridiques, collaboration étroite avec les organismes non gouvernementaux dans les cas de gestion stratégique des litiges (strategic litigation) en droit civil et droit du travail, droit public (droit administratif, aménagement du territoire et procédure de construction, accès aux informations, droit constitutionnel)

c. Description des activités professionnelles non juridiques

- **Conseillère à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bratislava pour les questions de l'Etat de droit.** Prestations des conseils d'expert et des analyses dans le domaine de l'Etat de droit, analyse de la législation et des politiques existantes dans ce domaine
- 11/2004 - 12/2008 – Expert national dans le cadre du Réseau européen d'experts en droit dans le domaine de la non-discrimination. Traitement des rapports annuels détaillés et des analyses pour la Commission européenne dans le domaine de la législation antidiscriminatoire et sa mise en application en Slovaquie
- 10/2003 - 06/2006 – Enseignante à la Faculté de droit de l'Université de Trnava, Département du droit international et européen, matière Droit européen. Préparation et réalisation des cours et conférences, consultations pour les étudiants, évaluation des mémoires de diplômés

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

- 2009 - 2013 – Juriste à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg
- 1999 - 2009 – Expert en droit/consultante/lectrice pour le domaine du droit de l'intérêt général et des droits de l'homme. En collaboration avec les organismes nationaux des droits de l'homme et les institutions d'Etat, des cours de formation réguliers donnés aux juges, membres de la Police nationale de la République slovaque, représentants des collectivités locales et territoriales, et aux étudiants en droit, notamment dans le domaine du droit à la liberté d'expression, de réunion, à l'accès aux informations, à la vie privée et à l'égalité de traitement, y compris les mécanismes de la protection des libertés et droits fondamentaux.
- 1999 - 2009 – Avocat en protection des droits de l'homme. Représentation des particuliers et des personnes morales dans les procédures devant les juridictions slovaques y compris la Cour constitutionnelle de la République slovaque, et devant la Cour européenne des droits de l'homme. Affaires gagnées d'importance capitale devant les tribunaux généraux et la Cour constitutionnelle, notamment lors de la protection du droit à l'accès aux informations, à la vie privée, à la liberté d'expression et au procès équitable.

V. Activités publiques

Néant.

VI. Autres activités

Néant.

VII. Travaux et publications

- Collecte des données avec l'accent particulier à l'ethnie des Roms, In : Document stratégique sur l'intégration sociale et économique de la communauté rom, Bureau du plénipotentiaire du gouvernement slovaque pour les communautés roms, 2006
- Les juges lors de la transposition des directives antidiscriminatoires en Slovaquie, In: Le soutien aux juges et procureurs lors de la transposition des directives antidiscriminatoires, European Training and Research Centre for Human Rights and Democracy, Graz, 2006
- Application du principe de subsidiarité dans le processus décisionnel de la Cour constitutionnelle de la République slovaque, In: Principe de subsidiarité dans le processus décisionnel des tribunaux, Recueil de la conférence, Centre de soutien à l'activité locale, 2005,

- Accès à la justice en République slovaque, In : Accès à la justice en Europe centrale et orientale, The Public Interest Law Initiative, Columbia University Kht, 2005,
- Rapport du monitoring civil des tribunaux, mai – juillet 2005, UNDP, Bratislava, 2005 (coauteur)
- Droit à la vie privée, In : Guide méthodique Le citoyen et la démocratie, Bratislava, 2003

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue									
slovaque	X			X			X		
b. Langues officielles									
anglais	X			X			X		
français		X				X		X	
c. Autres langues									
allemand		X			X			X	
tchèque	X			X			X		

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Je confirme par la présente mon intention de suivre un cours intensif de perfectionnement en français si je suis élue juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme.

X. Autres éléments pertinents

Néant.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme par la présente que je suis disposée à résider en permanence à Strasbourg si je suis élue juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Annexe 2 – Ladislav DUDITŠ

CURRICULUM VITAE³

I. Etat civil

Nom, prénom : DUDITŠ, Ladislav

Sexe : Masculin

Date et lieu de naissance : 27 mars 1968, Košice, Slovaquie

Nationalité : slovaque

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

- 2001 – Diplôme de doctorat en droit, Faculté de Droit, Université de Matej Bel, Banská Bystrica, Slovaquie
- 1993 – examen de spécialité juridique, Ministère de la Justice de la République slovaque
- 1986 - 1990 – Maîtrise de droit, Faculté de Droit, Université de Pavol Jozef Šafárik, Košice, Slovaquie

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- **à partir de 2008 – Juge au Tribunal à la Cour d'Appel à Košice, président de chambre à partir de 2011**
- 2007 - 2008 – Chargé de diriger la Section du Droit civil, Ministère de la Justice de la République slovaque
- 1997 - 2007 – Juge, vice-président du Tribunal d'arrondissement Košice II
- 1993 - 1997 – Juge au Tribunal d'arrondissement Košice I
- 1991 - 1993 – Aspirant juridique de la Cour d'Appel à Košice

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- **à partir de 2007 – Membre national de la République slovaque et correspondant national, Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), Conseil de l'Europe, Strasbourg, France**
- **à partir de 2003 – Coopérateur non titulaire de la Chaire du Droit civil à la Faculté de Droit, Université de Pavol Jozef Šafárik, Košice**
- **à partir de 2009 – Coopérateur non titulaire de l'Académie de justice de la République slovaque, conférences en matière du droit civil matériel et processuel et du droit de l'exécution**
- **à partir de 2012 – Membre de la Commission chargée de la recodification du droit de la procédure civile, Ministère de la Justice de la République slovaque**
- 2004 - 2007 – Représentant national de la République slovaque de l'Organe de contrôle commun d'EUROJUST Haag, Pays-Bas
- 2004 - 2010 – Point de contact du Réseau Judiciaire Européen en matière civile et commerciale Commission européenne, Bruxelles, Belgique
- **à partir de 2000 – Activité de conférence continue pour les Chambres de la Cour d'Etat (Chambre slovaque des avocats, Chambre de notaires, Chambre slovaque des huissiers), pour les établissements des groupes d'experts et d'interprètes**

3. Les postes ou missions en gras sont ceux occupés à l'heure actuelle.

*c. Description des activités professionnelles non juridiques***IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme**

Mes expériences dans le domaine des droits humains sont liées étroitement à ma profession d'un juge laquelle j'exerce durant ma vie professionnelle entière. L'exercice quotidien des fonctions d'un juge comprend entre autre l'application des conventions internationales obligatoires pour la République slovaque. La convention européenne des droits de l'homme est une convention internationale supérieure aux lois de la République slovaque. Tout juge est obligé de respecter et protéger les dispositions de cette convention dans son activité décisive. En tant que juge de la Cour d'Appel je puise à l'activité décisive de la CEDH, notamment aux décisions relatives au respect du droit à un procès équitable qui doit être respecté à chaque stade du procès. En plus je suis obligé à veiller sur le respect des autres droits fondamentaux comme le droit au respect de la vie privée et familiale, liberté de l'expression, la protection de la possession ou l'interdiction de la discrimination.

V. Activités publiques

Aucune.

VI. Autres activités

- 2013 – Programme d'échange (EJTN), « Landgericht München II », Munich, Allemagne
- 2007 – Visite d'étude à la Cour de justice de l'Union européenne, Luxembourg
- 2007 – Intervention spéciale lors de la conférence internationale « Le modèle européen du droit processuel dans les affaires commerciales », Krakow, Pologne
- 2005 – Stage de spécialité « Relation des tribunaux et les médias », Ministère de la Justice du Canada, Ottawa et Toronto, Canada
- 2005 – Séminaire international « Protection du consommateur », Bruxelles, Belgique
- 2005 – Séminaire international « Conventions internationales dans le domaine de la protection des enfants mineurs », Bruxelles, Belgique
- 2004 – Séminaire international « Obstacles pratiques dans les affaires hors frontières », Haag, Pays-Bas
- 2002 – Stage de spécialité « International visitor program – Judicial issues », USA
- 2001 – Séjour d'études, Londres, Grande Bretagne (Royal Courts of Justice, House of Lords, Lord Chancellor's department, Privy Council Office)
- 2001 - 2002 – Cours international intense pour les juges-directeurs de thèse dans le droit européen IEAP-EIPA, Luxembourg
- 1999 – Séjour d'études international « Fondements du droit allemand », Académie allemande de justice, Trèves, Allemagne
- 1998 - 1999 – Cours « Application du droit de l'UE dans l'activité décisive des tribunaux de la République slovaque », Ministère de la Justice de la République slovaque
- 1998 – Séjour d'études « Application du droit communautaire », DSPA, Copenhague, Danemark
- 1995 – Séjour d'études « Cour royale » (Royal Courts of Justice) Liverpool, Grande Bretagne

VII. Travaux et publications

- Co-author of the publication: K. Valova et al.: The Act on voluntary auctions, Commentary, 2nd edition, Bratislava: C. H. Beck, 2013, ISBN 978-80-89603-19-0

Articles:

- The application of the community law in the private law, Bulletin of the Slovak Bar association, 2/2004
- The inheritance procedure and the joint matrimonial property, Ars Notaria 1/2011, 2/2011

- The costs of the enforcement procedure, speeches from the international conference «Judicial officer and the enforceability of law», Slovak Chamber of Judicial officers, 2011

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue									
slovaque	X			X			X		
b. Langues officielles									
anglais	X			X			X		
français		X				X			X
c. Autres langues									
russe	X				X			X	
tchèque	X			X			X		

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Je confirme mon intention, si je suis élue juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue français avant de prendre mes fonctions ainsi que, si besoin est, au début de mon mandat.

X. Autres éléments pertinents

Néant.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme mon intention de m'installer de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élu juge à la Cour.

Annexe 3 – Alena POLÁČKOVÁ

CURRICULUM VITAE⁴

I. Données personnelles

Nom, prénom : Poláčková Alena

Sexe : Femme

Date et lieu de naissance : 6 novembre 1964, Bojnice, République slovaque

Nationalité : slovaque

II. Etudes, diplômes et autres certificats

- 09/1996 - 06/2001 – L'Université Comenius de Bratislava, Faculté de droit, droit commercial – Philosophiae Doctor (PhD.)
- 10/1993 – Ministère de la Justice, l'examen du juge
- 09 /1987 - 06/1988 – L'Université Comenius de Bratislava, Faculté de droit, histoire du droit – Iuris Utriusque Doctor (docteur en droit (JUDr.))
- 09/1982 - 06/1987 – L'Université Comenius de Bratislava, Faculté de droit
- 09/1978 - 06/1982 – Lycée général, Prievidza
- 09/1971 - 06/1978 – L'école primaire et secondaire, Bojnice, Prievidza

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- **05/2011 - à ce jour – La Cour suprême de la République slovaque, président de la Chambre, droit administratif**
- 07/2007 - 04/2011 – La Cour suprême de la République slovaque, juge, droit administratif
- 01/2007 - 06/2007 – La Cour suprême de la République slovaque, juge, en détachement, droit administratif
- 12/2006 - 01/2007 – La Cour de première instance Bratislava 1, juge, droit civil et droit commercial
- 02/2005 - 11/2006 – Agent du Gouvernement de la République slovaque devant la Cour européenne des droits de l'homme
- 01/2005 – La Cour de première instance Bratislava 1, juge, droit civil
- 04 /2004 - 12/2004 – La Cour suprême de la République slovaque, juge, en détachement, droit administratif
- 03/2002 - 03/2004 – La Cour de première instance Bratislava 1, juge, droit civil
- 04/1994 - 02/2002 – La Cour de première instance Bratislava 1, juge, droit commercial
- 09 /1991 - 03/1994 – La Cour régionale de Bratislava, juge – stagiaire
- 04/1991 - 08/1991 – Prvá slovenská investičná SA, conseiller juridique
- 09 /1988 - 08/1991 – L'école secondaire économique, Bratislava, professeur de droit
- 08 /1987 - 08/1988 – Le Comité municipal national, Prievidza, agent au département du droit de propriété

4. Les postes ou missions en gras sont ceux occupés à l'heure actuelle.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- **11/2010 - à ce jour – Membre du Conseil consultatif de juges européens**
- **10/2012 - à ce jour – Membre de la Chambre de première instance sur l'examen du Barreau slovaque**
- **02/2005 - à ce jour – L'Académie judiciaire, membre externe du corps professoral**
- 11/2002 - 05/2014 – Vice-président de l'Association des juges slovaque
- **05/2011 - à ce jour – Vice-président de la section de l'Association des juges slovaque à la Cour suprême de la République slovaque**
- **06/2014 - à ce jour – Membre de l'Association des Juges Européens du Droit de la Concurrence**

c. Description des activités professionnelles non juridiques

- **11/2010 - à ce jour – La participation régulière et les lectures données lors des sessions plénières du Conseil consultatif de juges européens «CCJE» (Strasbourg, Octobre, Novembre)**
- 06/2014 – Bucarest, lecture à la conférence internationale organisée par AECLJ (Association européenne des juges de droit de la concurrence) et la Commission européenne
- 06/2013 – Bečići, Monténégro, lecture à la 3ème réunion des présidents des Cours suprêmes de l'Europe centrale et orientale
- 05/2013 – Saint Gallen, Suisse, participation à la session plénière des délégués de l'Association Européenne des Magistrats
- 05/2013 – Luxembourg, participation à la conférence à l'occasion du 50e anniversaire de l'arrêt de la CJUE dans le «Van Gend en Loos»
- 12/2012 – Luxembourg, participation au Forum des juges, qui a eu lieu à l'occasion du 60e anniversaire de la CJUE
- 10/2012 – Paris, participation et lecture au 5^{ème} colloque du Réseaux des Présidents des Cours suprêmes de l'Union européenne
- 05/2012 – Amsterdam, participation à la session plénière des délégués de l'Association Européenne des Magistrats
- 11/2011 - 12 /2011 – Brno, stage à la Cour administrative suprême de la République tchèque
- 03/2002 – Budapest, le jumelage PHARE, suite de la formation des juges formateurs dans le domaine du droit de l'UE.
- 11/2001 – Visegrad, Hongrie, programme de jumelage PHARE, formation de base pour les formateurs des juges en matière de droit de l'UE
- 06/1997 - 07/1997 – Londres, programme de formation sur le système juridique et politique de la Grande-Bretagne pour les juges, les représentants d'autres professions juridiques, les employés du Ministère de la Justice et les membres du Conseil national de la République slovaque, organisé par l'Association des juges slovaque, le Ministère de la Justice et le Know-How Fund britannique
- 05/1996 – La Haye, Pays-Bas, stage à la Cour de district de Den Haag – dans le cadre du projet «programme de stages» dans les services judiciaires civiles et de la justice administrative.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

- 02/2005 - 11/2006 – Agent du Gouvernement de la République slovaque devant la Cour européenne des droits de l'homme
- 06/2014 – Paris, Conférence internationale organisée à l'occasion du 10^e anniversaire de la fondation de GEMME (Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation) sur « La médiation: Un chemin de paix pour la justice en Europe »
- 11/2010 – Luxembourg, « Programme pour les juges des Etats membres de l'UE – Traité de Lisbonne », organisé par la Cour de justice de l'UE

- 12/2008 – Trèves, « Directives de l'UE contre la discrimination (No. 2000/43, 2000/78) dans la pratique », organisé par l'Académie de Droit Européen (ERA)
- 02/2005 - 11/2006 – Strasbourg, Conseil de l'Europe, DH – réunions publiques (réunions du Comité d'experts pour l'amélioration des procédures de protection des droits de l'homme)
- 02/2005 - 11/2006 – La traduction et la publication des arrêts de la Cour européenne de droits de l'homme concernant la Slovaquie
- 06/2005 – Strasbourg, la participation à la 928^e réunion du Comité des Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe – surveillance de l'exécution des arrêts de la CEDH contre la République slovaque
- 06/2005 – Paris, la réunion de travail avec des représentants du Ministère de la Justice français et SGCI (Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne) sur la coopération dans le domaine de droits de l'homme et des affaires européennes dans le cadre du programme Phare
- 06/2004 – Strasbourg, 3^e session plénière de la CEPEJ (Commission européenne pour l'efficacité de la justice)
- 04/1996 - 05/1996 – Utrecht, Pays-Bas, un programme international de formation sur « Le rôle du droit, de la démocratie et des droits humains »

V. Activités publiques

Aucune.

VI. Autres activités

Aucune.

VII. Publications et autres travaux

- « Les décisions de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme », Bratislava 2006, coauteur
- « Doing Business in the Slovak Republic 2002 », chapitre 2, la législation, p. 23 -40, publié par Komapol s.r.o., Bratislava 2002, coauteur
- L'article technique « Quo vadis la justice slovaque, ou plutôt où te conduisent les jeux politiques? - sur le projet d'amendement de la Constitution relatif aux changements dans le pouvoir judiciaire », revue De la pratique judiciaire, Iura Edition 2014
- L'article technique « Qui est à l'origine des délais des tribunaux? », magazine TREND, 04/2014
- Traduction et publication (sur le site officiel de CCJE) des avis du CCJE, à partir de 2010 à ce jour
- L'article technique « Encombrement des tribunaux et des retards dans les procédures judiciaires ne soucient pas que la justice slovaque », magazine La revue de Justice no. 11/2004, p. 1282
- L'article technique « Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne et la résolution de problèmes d'interprétation du droit communautaire », magazine La revue de Justice no. 10/2004, p. 1122
- L'article technique « Le rôle et la position de la Cour européenne de justice dans l'application de «l'acquis communautaire» », Journal de révision judiciaire no. 3/2003, p. 341-355

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue									
slovaque	X			X			X		
b. Langues officielles									
anglais	X			X			X		

français			X			X			X
c. Autres langues									
tchèque	X				X		X		
russe			X			X			X

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat

Je confirme qu'à présent je fréquente un cours de langue française à l'Institut français de Bratislava et si je suis élu le juge à la Cour, je continuerai dans cette formation linguistique intensive.

X. Autres éléments pertinents

Néant.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour

Je confirme que si je suis élue juge à la Cour j'aurai une résidence permanente à Strasbourg.